

Renvoyons Souad Merah au bled !

Fallait-il une preuve de plus de la dhimmitude de nos juges ? Fallait-il une preuve de plus de la soumission à cette doctrine abjecte ? Et bien oui ! il faut croire... La plainte contre Souad Merah classée sans suite par le tribunal car ses propos n'ont pas été publics ! On croit rêver ! L'indignation ressentie par mes compatriotes doit être intense à moins qu'ils ne soient complètement abrutis, ce dont je n'ose croire. Voilà une femme qui ose proférer des insanités, certes en caméra cachée, à la face des victimes de son assassin de frère, qui ose avouer son admiration pour Ben Laden, pour les crimes commis par son frère et qui bénéficie de la mansuétude de nos pouvoirs publics ! Mais où sommes nous ? En Arabie Saoudite ? Au Yémen ? En Afghanistan ? Non ! En France ici et maintenant...

Mes ami(e)s nous devons nous "fendre" d'une lettre de protestation au Président de la République en lui demandant de faire respecter la loi dans ce pays. Car ne perdons pas de vue que cet assassin a tué de sang froid des êtres humains innocents dont une petite fille dans une cour d'école en l'attrapant par les cheveux avant de lui tirer une balle dans la tête à bout portant. Mettons nous 3 minutes à la place de sa famille à cette enfant innocente. Et pensons à ce que dit Souad Merah. Elle admire son frère. Elle admire Ben Laden. Bref elle est engluée dans une doctrine de mort qu'elle justifie par soumission à Allah. Non seulement la plainte devrait être reconnue mais cette femme devrait être condamnée et emprisonnée ! Et j'irais même plus loin ! Déchue de la nationalité française si toutefois elle l'a. Renvoyons là au bled ! Renvoyons là d'où elle n'aurait jamais dû sortir. Comment se fait-il que des décisions semblables puissent être prises ? On va nous argumenter les textes de loi, les juges,

sans conscience, vont s'abriter derrière un sous paragraphe qui leur permet de laisser tranquille cette "personne". Sincèrement, je ne peux plus supporter ce pays de lâches ! Lâches nos gouvernants, peu importe leur étiquette, lâches nos juges, lâches nos journalaux, et... lâches aussi nos concitoyens qui s'émeuvent dans leur coin mais ne militent pas assez, ne se manifestent pas assez, que pouvons nous faire contre l'indifférence.

Peut-on laisser quelqu'un laisser paraître son admiration pour un assassin qui a tenu la France en haleine pendant 4 pénibles jours ? Comment se peut-il que toute cette famille soit encore sur notre territoire ? Comment se peut-il que les propos de cette femme ne soient pas condamnés par la justice d'un pays qui se targue d'être le "phare des Droits de l'Homme". Alors allons-y les p'tits mecs ! Laissons les néo nazis s'exprimer pendant qu'on y est ! Après tout pourquoi pas ? Puisque n'importe qui peut dire n'importe quoi ! Personnellement je ne fais pas de différence entre les assassins, blancs, noirs, musulmans, animistes, ils restent des assassins et doivent être punis en tant que tels. J'ignore qui est le juge qui a pris cette décision inique. Homme ? Femme ? En tout état de cause je ne voudrais pas être à sa place, car je ne pourrais pas me regarder dans une glace le matin en me brossant les dents.. J'aimerais savoir si Souad Merah a des enfants, si oui j'aimerais lui expliquer deux ou trois petites choses, comme ça, juste entre nous.. Vous me direz si elle a des filles elles sont déjà peut être vendues à un vieux au bled, et si elle a des fils, elle a déjà du leur apprendre à se mettre une ceinture d'explosif autour du ventre ou à se servir d'une arme afin qu'ils puissent descendre des Juifs et des "faces de craie". Oui monsieur le juge, c'est "ça" que vous n'avez pas jugé bon de poursuivre.. Honte à vous.

Alexandra Dougary